



CONF^éérence

24 février 2017

LES FOUILLES SUBAQUATIQUES D'EPAGNE-EPAGNETTE

La prochaine conférence du CIRAS aura lieu le vendredi 24 février (20 h 30) à la DRAC (Salle Robida, 61 rue Saint-Fuscien). Elle sera animée par Eric Rieth (CNRS-LAMOP. Musée national de la Marine, responsable des fouilles.



En 2016, la fouille a porté en partie sur le secteur fouillé l'an dernier au niveau de la seule cargaison de tuiles et s'est prolongée en partie vers l'extrémité amont de l'épave. Au total, la zone fouillée a couvert une surface de près de 12 m². L'étude de la cargaison de tuiles a été achevée au niveau des deux dernières rangées de tuiles plates conservées, chaque rangée étant constituée de plusieurs lots homogènes. L'étude des caractéristiques architecturales du bateau s'est poursuivie.

Au niveau de la cargaison, la structure du chargement des tuiles plates (plus de 80% de la cargaison) a été confirmée. Les tuiles sont disposées sur leur tranche, transversalement à l'axe longitudinal du bateau en rangées parallèles. Cette disposition transversale de la cargaison est organisée en fonction des membrures qui rythment toute la composition du chargement. Les tuiles reposent dans la maille séparant deux membrures directement sur la coque (bordé et sole), sans platelage de protection. Seule exception observée en 2016 : un élément en bois en forme d'extrémité de manche d'une rame a été mis au jour dans l'intervalle entre deux varangues. Cet élément servait de support à des lots de tuiles plates toujours disposées sur leur tranche. L'étude systématique de la cargaison, avec des démontages ciblés de certains lots de tuiles, va désormais permettre de restituer l'organisation d'ensemble du chargement, y compris les zones laissées vides pour les manœuvres du bateau et le rangement des lots de briquettes de tourbe.

Les analyses dendrologiques se sont poursuivies à partir d'une nouvelle série de prélèvements. Outre des hypothèses sur une éventuelle provenance des chênes extérieure à la région picarde (hypothèses qui restent cependant à confirmer), l'apport le plus important concerne la mise en évidence d'une orientation intentionnelle et particulière des plateaux de bois ayant servi à la réalisation des virures de la sole SOL 7, SOL 8 et SOL 9 faisant alterner houppier (sommet de l'arbre) et collet (base de l'arbre), tantôt orienté vers l'amont (avant présumé), tantôt vers l'aval (arrière supposé). En toute logique, le collet de l'arbre fournit des planches de largeur plus grande que le collet.

De nouveaux prélèvements d'échantillons de tuiles ont été effectués pour les analyses de thermoluminescence qui ont confirmé le décalage entre les dates présumées de production des tuiles (grande partie du XVII^e siècle pour les tuiles plates, fin du XVII^e siècle pour les tuiles faîtières et seconde moitié du XVII^e siècle pour les tuiles arêtières) et la date d'abattage des chênes destinés à la construction du bateau (années 1746/1747). De manière à préciser le protocole d'analyses, quatre dosimètres (enregistrement du taux de radioactivité de l'eau de la Somme) ont été disposés dans la cargaison. Ils seront récupérés lors de la campagne de fouille de 2017.

